



Directives générales – Livraison par camion au terminal

Guérite express réduit le temps de traitement des envois au terminal, à condition que les clients transmettent le connaissance par voie électronique avant l'arrivée de l'unité aux guérites.

- Avant de franchir le portique *Guérite express*, tous les chargements doivent être munis d'un plomb CN.
- À l'approche du portique, les chauffeurs ne doivent pas rouler à plus de 25 km/h. Ils ne doivent pas entrer dans le portique tant que la distance n'est pas suffisante pour le franchir en entier.
- Aux fins d'identification formelle, les chauffeurs posent sur le capteur biométrique le doigt dont ils ont préalablement fourni une empreinte. Les chauffeurs non inscrits doivent se rendre au bureau du terminal pour s'y inscrire. Après inscription, les chauffeurs qui n'étaient pas préinscrits se dirigent vers la zone d'assistance pour compléter le processus de traitement des entrées.
- Si les chauffeurs travaillent pour plusieurs entreprises de camionnage, on leur demande de confirmer l'entreprise pour laquelle ils acheminent le présent envoi.
- Les chauffeurs saisissent la marque de propriété et le numéro de l'unité, en suivant les messages-guides affichés au guichet. Les données saisies par les chauffeurs sont validées par un logiciel de reconnaissance optique des caractères. Si les données d'identification de l'unité (plaque d'immatriculation du conteneur et châssis ou de la remorque et du tracteur) sont masquées et ne peuvent être lues par le logiciel de reconnaissance optique des caractères, un ou une préposé/e du terminal doit alors intervenir.
- Si un connaissance complet a été reçu par voie électronique, le système demande au chauffeur de confirmer que l'unité ne contient pas de marchandises dangereuses.
- Si un connaissance complet n'a pas été reçu par voie électronique, l'unité est acceptée à condition que le chauffeur saisisse au guichet les données nécessaires au chargement dans un train. Afin d'accélérer l'expédition, les chauffeurs devraient bien connaître l'emplacement des renseignements essentiels qui figurent sur la copie papier du connaissance.
- Une fois les données saisies, le guichet imprime un reçu de transaction à l'intention des chauffeurs. Le système demande ensuite aux chauffeurs s'ils viennent ramasser une unité.
- L'écran du guichet indique ce qu'il faut faire du connaissance (le déposer dans la boîte du guichet, le laisser au bureau du terminal ou ne laisser aucun document au CN).
- Au besoin, les chauffeurs peuvent communiquer avec le ou la préposé/e aux guérites, à partir du guichet.